

Economie et emploi local

Une charte pour l'emploi signée



Jean-Charles Lorenzo, Président du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Sud-Essonne

"En quoi la signature d'une charte partenariale va permettre de favoriser l'emploi demanderont les sceptiques ? Je répondrai à ces pessimistes qui préféreraient sans doute l'attente (interminable) d'un monde meilleur, que la charte symbolise les fruits d'un long travail mené par la Communauté de Communes de l'Etampois sous l'impulsion de son président et de ses collègues ainsi que du maire d'Etampes. Cette action consiste à rapprocher les entreprises et les demandeurs d'emploi dans une cohérence sociale qui trouve son expression dès 1998 par la renaissance de la Mission locale, puis par la mise en place du contrat de ville en 2000 et la création du

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, le PLIE en 2001. Ces deux collectivités actionnent aujourd'hui deux leviers en faveur du développement économique : l'aménagement du territoire pour faire venir des nouvelles entreprises et l'accompagnement des demandeurs d'emploi du bassin. Si les patrons adhèrent à cet engagement moral, c'est aussi parce qu'ils ont compris l'intérêt d'exercer sur un territoire dynamique qui valorise ses atouts et combat les difficultés. Au nom de tous je les en remercie."

Ce vendredi 20 octobre, la Communauté de Communes de l'Etampois et la Ville d'Etampes signaient avec 37 chefs d'entreprises une charte de partenariat pour l'emploi. Objectif : favoriser l'accès à un travail ou à une formation des personnes en recherche d'emploi. Et cela quels que soient leur âge, leur niveau de qualification ou origine. Une première qui repose sur un fondement ; être concret. La Ville d'Etampes et la Communauté de Communes de l'Etampois souhaitent en effet coller à la fois aux attentes des entreprises et profiter des projets d'aménagement et d'embellissement, en cours, sur leurs territoires comme des grands programmes de développement, à venir, de leurs zones d'activités pour engager une action forte et durable donnant la priorité aux demandeurs d'emplois du bassin local. Décryptage d'une mesure qui a déjà suscité l'adhésion d'un grand nombre d'entreprises qui font preuve d'un engagement citoyen dans la lutte contre le chômage.

Suite page 2...

Sommaire

Actualités

page 3

Toussaint :
le devoir de
mémoire



Vie locale

page 5

**Votre taxe
d'habitation
à la loupe**



Sortir

page 8

**Joueurs de
blues fête
ses 10 ans !**



Votre météo

Source Météo France Brétigny

Sam. 21 oct.

12°/18°

Dim. 22 oct.

12°/20°

Partenaires de l'emploi local : déjà 37 entreprises s'engagent

L'emploi : premier vecteur d'intégration

Rencontre avec les responsables du Pôle Entreprises, Frédérique Longuemare et Max Descormiers.

Qu'est-ce que cette charte va apporter de nouveau ?

Tout d'abord, cela crée un partenariat à trois, avec les responsables de la Ville



d'Etampes et la Communauté de Communes. Qui sont les maîtres d'ouvrages lors du lancement des gros chantiers que l'on peut voir partout en ville et avec qui les entrepreneurs ont des relations de prestataire à commanditaire. Dire officiellement que le donneur d'ordre souhaite et même pose comme préalable que les chantiers entrepris dans sa commune profitent en termes d'emplois à ses habitants, cela va donner un sérieux coup d'accélérateur à ce que nous avons mis en place depuis 4 ans.

Quel public est destiné à bénéficier de ces emplois ?

Des jeunes, avec la Mission locale et des adultes aussi, pour le PLIE. Leurs points communs : un faible niveau d'étude, parfois des problèmes annexes. Mais, pour l'immense majorité d'entre eux, une formidable volonté de s'en sortir, ce qui passe

toujours par un emploi stable. Nous, notre métier, c'est de faire du cas par cas. Et dans ce contexte, les métiers des travaux publics qui recrutent en priorité sont les bienvenus. D'abord ce sont des métiers qui requièrent un faible niveau d'étude, mais où les possibilités d'évolution sont nombreuses et réelles. Il y a souvent des services formation en interne, au siège de ces entreprises. Des jeunes sérieux et motivés ont pu passer leur permis poids lourd ou celui de conducteur d'engin, des qualifications très onéreuses et extrêmement recherchées par les employeurs. Ces métiers ont évolué : ils sont plus techniques et les postes de travail sont plus ergonomiques qu'autrefois. Enfin, les diverses primes et les avantages y sont nombreux. De nombreux jeunes qui ont testé ces métiers en parlent à leurs copains et de véritables vocations se sont ainsi déclenchées.



Comment voyez-vous vos missions respectives, dans le cadre du développement économique engagé par les collectivités, ZAC de Guinette, par exemple ?

De façon très simple : les entrepreneurs nous expliquent en continu leurs besoins en termes de qualification. Il va simplement falloir anticiper. Ce qui a déjà commencé : plus d'une vingtaine de personnes ont suivi un stage qualifiant pour les métiers de la grande distribution. Un secteur d'emplois amené à se développer à Etampes. Le partenariat avec la CCE nous permet aussi de prendre en considération les profils des entreprises avant leur implantation et de commencer à lancer des formations.

Comment ça marche : la Charte en détail

Pourquoi une charte ?

Pour aider celles et ceux qui, jeunes ou pas, rencontrent des difficultés pour accéder à un emploi, à une formation et à s'insérer dans la vie professionnelle en leur permettant non seulement de rencontrer des entreprises mais aussi de faire leur preuve.

Quels types d'entreprises ou commerces sont concernés ?

Tous. Localisés à Etampes ou sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Etampois, celles et ceux bénéficiant d'un marché public. Il est normal que les travaux réalisés avec l'argent des collectivités puissent permettre aux personnes du bassin d'em-

ploi d'en profiter et leur donnent l'occasion de travailler.

Emploi ou formation ?

Les 2 sont proposés. En effet, les entreprises s'engagent aussi à étudier les demandes de stage qui leur seront soumises, conscientes que la formation et la qualification sont des passeports indispensables. L'entreprise désignera pour sa part parmi ses salariés un tuteur et un parrain, extérieur à l'entreprise, suivra également la personne recrutée pour évaluer son intégration professionnelle.

Où présenter sa candidature ?

Pour les personnes qui ne sont pas déjà

inscrites auprès de la Mission locale (pour les - de 25 ans) ou au PLIE (pour les adultes), contacter le Pôle Entreprise au 1, rue du Coq. Tél. : 01 69 92 11 71/79.

Ça démarre quand ?

Dès maintenant.

Quelles sont les 37 entreprises signataires ?

CNH, transports Moral, SBI 91, France Ligne, SACER, SFEV, SPPS, ETDE, SRT, L'Adresse, Cattiaux Rochettes, GDE, Bioenvy International, RMS, Codegi Industrie, STRF, Pose, Genedis Environnement, IMGC, SFRE, Carrosserie Laloyeau, Guy Quenouille, Via Pontis,

Weldom, Catimex, Nauzy, Ctech Europe, IGPS Protek, Fichet, ADHAP, Adequalliance, Alto Seat, Mfp Soft, Béton et Agrégats, Lory Fonderies, Cintel, Loxam.

Comment peut-on encore adhérer à la Charte ?

La liste des entreprises partenaires n'est pas exhaustive. Chaque entreprise et commerce inséré dans le tissu économique local et désireux de participer à cette lutte contre le chômage est le bienvenu.

Pour plus d'informations, contacter le service économique de la Communauté de Communes de l'Etampois au 01 64 94 22 87.

Témoignages de chefs d'entreprises

Franck Bonnefond, ETDE

"Il est vrai que nous cherchons à recruter des jeunes de tous les quartiers, mais ce qui compte pour nous, avant tout, c'est de recruter des jeunes tout court. C'est pourquoi, avec la Mission locale, nous avons mis en place un système qui consiste à tester en grandeur réelle le travail effectué par 10 jeunes invités par la Mission locale, pour en retenir 2 à la fin. Car il faut dire que notre métier, qui est à mi-chemin entre l'électricité et le BTP, ne correspond à aucun diplôme. Soit les jeunes viennent de l'électrotechnique et, soyons francs, ont un peu de difficultés avec les conditions de travail en extérieur, soit ils viennent des travaux publics et n'ont pas de notion en électricité. Dans ces conditions, pour rajeunir notre entreprise, il n'y a pas d'autres moyens et cela permet aussi aux jeunes de découvrir notre société."

Luc Cremer, Weldom

"Ce contrat me semble être une bonne chose pour tout le monde : les jeunes comme les entreprises qui ont aussi du mal à trouver du personnel qualifié. Je travaille avec l'agence ANPE d'Etampes et déjà, à ce niveau, c'est une garan-

tie d'avoir du personnel qui vient du bassin d'emplois. Un plus aussi en termes de présence et de relationnel avec la clientèle. Et puis c'est plus pratique, car dans le commerce, il faut travailler le samedi et le dimanche."

Benoît Laloyeau, Carrosserie Laloyeau

"Il manque parfois aux jeunes du savoir-faire, mais aussi la culture d'entreprise. Néanmoins, à travers un équilibre entre les plus anciens et les nouveaux arrivés, il est tout à fait possible de créer un climat général serein et efficace. Une relation employeur-employé, c'est un contrat. Il faut être clair dès le départ : s'il est légitime qu'un chef d'entreprise cherche à tester un jeune qui sort de l'école et qui n'est pas opérationnel dès le départ, il faut aussi jouer le jeu et quand quelqu'un fait l'affaire, l'embaucher en CDI. C'est ce que nous avons fait à plusieurs reprises, car nous cherchons à conserver le savoir-faire et les bons professionnels !"

David Lenfant, Nauzy

"Je suis commerçant en Centre-Ville et la taille d'une entreprise comme la nôtre ne permet pas de réaliser de nombreuses embauches.

En même temps, on peut jouer un certain rôle dans cette logique qui se met en place puisque nous accueillons des stagiaires. Nous étudions toujours tous les CV que nous recevons. Bien sûr, dans un magasin, la notion de présentation compte, mais cela n'a rien à voir avec les origines. Enfin, quand un commerçant trouve de bons vendeurs, il n'a pas envie de s'en séparer."

Eric Jallet, SACER

"L'entreprise de travaux publics pour laquelle je suis le chef d'agence a déjà embauché 10 jeunes par le biais de la Mission locale. Il

faut rappeler que mon premier interlocuteur a été le maire de la ville et que c'est lui qui m'a demandé de prendre contact avec cet organisme dans le cadre de l'embauche du personnel nécessaire à la réalisation de grands chantiers que nous effectuons pour la commune, comme le boulevard Saint-Michel qui se termine actuellement. Un jeune a passé son permis poids lourds. Je travaille avec d'autres communes et je peux certifier qu'ici, la ville prend à bras le corps ce problème de l'emploi et que ça fonctionne grâce aux compétences des partenaires. Le taux de CDI est excellent, après recrutement."

ELLE EN BÉNÉFICIE DÉJÀ



Jennifer Juge, en contrat d'alternance à la boutique Nauzy

"C'est une chance pour moi d'avoir trouvé un employeur à Etampes. Toutes mes amies vont à Paris ou au moins dans le nord du département pour leur contrat en alternance. Il faut dire que j'avais déjà fait mon BEP chez M. Morali. Le bouche-à-oreille fonctionne aussi pour les employeurs, puisque j'ai été reprise ici ! En fait, pour les jeunes, je pense que l'idéal est de trouver du travail dans sa ville. Cela permet aussi de s'impliquer davantage dans la vie de la commune, les associations et de donner de la vie."

Le mois du Commerce

Vous cherchez un secteur dynamique où exprimer vos capacités ?

Vous êtes jeune ou pas ? Avec ou sans diplôme ? Fort d'une expérience professionnelle ou non ? Alors dirigez-vous en fin de semaine prochaine à la salle des fêtes. Dans le cadre de l'opération : Le

Emploi : le commerce fait son Forum

mois du Commerce, l'agence ANPE d'Etampes organise avec ses partenaires, la Mission locale et la Ville, un Forum spécialement dédié à ce secteur d'activités pour informer et recruter sur les métiers du commerce. Le Forum permettra aussi aux visiteurs de rencontrer des entreprises qui recrutent dans les secteurs du commerce de détail, de gros, international et de la grande distribution. Des professionnels vous présenteront également les métiers offrant des débouchés, les dispositifs de formation, des informations sur les salaires proposés, les conditions de travail et les possibilités d'évolution.

"Nous avons invité des enseignes commerciales comme Carrefour, Champion, l'association de commerçants étampois Cœur de Ville, et des organismes de formation spécialisés sur le commerce. L'ob-

jectif de cette action est de communiquer sur les métiers du commerce et de grandes enseignes commerciales viendront spécialement pour recruter dans les domaines qui sont les plus recherchés : vendeur, vendeuse en magasin, employé(e) de libre service, chef de rayon, hôte, hôtesse de caisse, responsable de magasin, technico-commercial, vendeur comptoir, télévendeur. L'ANPE mettra toutes les offres d'emploi de ce secteur à disposition du public. Ce forum est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, jeunes en recherche d'orientation, personnes qui souhaitent changer d'orientation professionnelle...", précise Hélène Meyer, animatrice de l'équipe commerce de l'ANPE d'Etampes.

Rendez-vous à la salle des fêtes, le vendredi 27 octobre, de 10 h à 17 h. Entrée libre.

ORMONT TRANSPORT : la mairie demande des explications et exige des solutions



Ça ne va pas ! Depuis le rentrée et les nouveaux horaires mis en place par la société Ormont Transport, le mécontentement grandit

chez les usagers. Plusieurs types de dysfonctionnements ont ainsi été relevés. Là, le matin, pour se rendre à la gare routière mais plus à la salle des fêtes. Ou bien encore le soir, pour remonter vers le plateau.

Une situation qui n'est pas non plus du goût de la municipalité qui a organisé une réunion cette semaine en mairie. Afin de demander des explications sur les changements intervenus et pour que la société Ormont revoie sa copie. Des aménagements sont en effet indispensables afin d'apporter des réponses adaptées aux attentes des usagers.

La Ville d'Etampes entend être extrêmement vigilante et active sur ce dossier pour qu'un règlement satisfaisant soit rapidement trouvé au profit de toutes les personnes utilisatrices du réseau de transport collectif d'Etampes.

Toussaint : de l'hommage au recueillement



Si la Toussaint est la fête de tous les Saints, connus et inconnus, cette période de l'année est aussi le moment où s'expriment, par le recueillement, un fort devoir de mémoire et de souvenir à l'égard de proches disparus ou bien encore, hasard de l'histoire, de milliers de combattants, morts pour la défense de la Patrie, lors de ce qui devait être la "Der des ders". Tour d'horizon de cette actualité.

Exposition : les as de l'aviation militaire à la salle des fêtes

Illustre stratège militaire lors de la Première Guerre mondiale, le maréchal Foch avait beau dire que, pour l'armée, l'aviation, c'était "zéro", l'avion était à peine né qu'il fut utilisé à des fins militaires. Après les chars et les sous-marins, cette nouvelle machine volante vint même transformer définitivement le visage de la guerre. Une mutation que l'association Collection Passion, propose d'illustrer, du 11 au 19 novembre, par une exposition intitulée : L'aviation militaire 1914-1918. Après La bataille des Eparges en 2004 et L'histoi-

re de la marine en 2005, Collection Passion montre là l'ultime volet de sa trilogie sur la Première Guerre mondiale. "Le développement de l'aviation pendant la guerre, a généré une lignée de nouveaux héros comme Guynemer, Fonck ou Richtofen. Manfred von Richtofen, l'as de l'aviation allemande, était surnommé le "Baron Rouge" à cause de son titre de Baron et de son avion rouge. René Fonck, tireur exceptionnel, réglait lui-même son moteur et ses mitrailleuses. Sa stratégie était simple : il montait le plus haut possible, trouvait le meilleur angle et plongeait sur sa victime. Fonck suscitait le respect, mais il lui

arrivait aussi de critiquer ceux qui préféraient prendre des risques, comme Guynemer qui attaquait souvent de face. En effet, Georges Guynemer faisait preuve d'un courage sans égal, ne cherchant jamais à se préserver; abattu 7 fois, il fut tué en 1917 au-dessus de la Belgique. C'est l'histoire de ces hommes que nous mettrons à l'honneur pour le 88^e anniversaire de l'Armistice, avec le Comité d'Entente des Anciens Combattants", détaille Alain Degranges de Collection Passion. A la salle des fêtes, de 14 h à 19 h, y compris le dimanche. A savoir : visites prévues pour les scolaires, tél. : 06 87 80 56 33.

La Ville poursuit son programme d'aménagement des cimetières

La Ville qui engageait, en 2003, un plan de rénovation de ses cimetières, voit aujourd'hui, une première phase toucher à sa fin avec la réhabilitation complète du Carré des Indigents du cimetière de Saint-Pierre et la création de caveaux autonomes. Par ailleurs, lors de cette étape, de nouvelles allées au cimetière Saint-Martin ont été aménagées et fin juin 2006, un site cinéraire comprenant un jardin du souvenir a été réalisé. Ce jardin est agrémenté d'une stèle, de bancs et d'un pupitre. Un columbarium est également à la disposition des familles ainsi que des cavurnes (mini-caveaux). Enfin, pour faciliter les déplacements des familles, une allée en ciment a été terminée fin mai.

La deuxième phase d'aménagement qui va débuter se terminera courant 2007, et concernera le cimetière Saint-Pierre. Le lieu va recevoir un site cinéraire similaire à celui du cimetière Saint-Martin. Viendra ensuite le tour de Notre-Dame Ancien en 2007-2008.



LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

- **Jeudi 9 novembre 2006 à 18 h 30**, se déroulera la cérémonie en mémoire de la mort du Général de Gaulle, à la Stèle du Général de Gaulle, dans le parc du Centre Hospitalier Sud-Essonne.
- **La commémoration de l'Armistice de 1918 aura lieu samedi 11 novembre 2006.** Elle débutera à 9 h, au Carré Militaire par le dépôt de gerbe, puis se prolongera à 9 h 30 à l'Eglise Notre-Dame pour la messe de la Croix Rouge et dépôt de gerbe. A 11 h, rassemblement à l'Hôtel de Ville pour les remises de médailles, puis à 11 h 15, départ en cortège jusqu'au Monument aux Morts pour le dépôt de gerbe. A 11 h 45, le cortège prendra la direction du collège Guettard pour un dépôt de gerbe. Il se rendra ensuite, à 12 h 15, à la salle des fêtes pour le vernissage de l'exposition L'aviation militaire 14-18.



Les messes de la Toussaint

Le 1^{er} novembre : 9 h 30, Saint-Martin, Gérofosse, Châlo-Saint-Mars. **11 h**, Notre-Dame, chapelle de Guinette, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière. **Le 2 novembre : 9 h 30**, Saint-Martin. **18 h**, chapelle de Guinette. **20 h 30**, Saint-Basile.

Le travail justement honoré

“Le travail est une valeur essentielle de notre République, le reconnaître comme nous le faisons aujourd’hui, par le biais de toutes ces carrières, de toutes ces années passées en entreprise a valeur d’exemple”, énonçait Jean-Pierre Colombani, premier maire-adjoint, en préambule à la remise des médailles du travail, qui s’est tenue le 15 octobre dans les salons de l’Hôtel de Ville. Félicitations à tous les récipiendaires.

Médaille d’Argent : Zahia Benyekhleuf, Catherine Fagueret, Valérie Gavinet-Uzun, Patrick Godin, Sylvie Goussard, Valérie Huteau, Didier Lhuillier, Florence Sainsard, Jean-Pierre Verneau. **Médaille Vermeil :** Dominique Béatre, Marie Beau, Sylvie Buisson, Guy Cormier, Patrick Lacheney, Jacques Lemière, Jean-Pierre Leroy, Marie-Claude Leroy, Marie-Laure Levier, Amara Ould-Jawar, Joël Portebœuf. **Médaille d’Or :** Didier Bayol, Régis Bechu, Hervé Bonnefoy, Jean-Henri Boyer, Christine Chafoulais, Alain Cornuel, Daniel David, Marie-Agnès Debray, Patrick Elie, Jean-Michel Grutsch, Chantal Jubin, Gilles Macé, Ahmads Ouabi, Dominique Puis, Patrice Vidit. **Médaille Grand Or :** Colette Fauvel, Nadir Ouazir.



Des associations citoyennes

Le 9 octobre dernier, Guy Courtial, maire-adjoint délégué à la Politique de la Ville et le Sous-Préfet, présentaient aux associations locales le nouveau dispositif qui sera mis en place à compter du 1^{er} janvier 2007 à la place du Contrat de Ville. Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Si l’esprit de partenariat demeure entier, force est de constater que certaines modalités ont été simplifiées et les actions rassemblées pour plus d’efficacité. “Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale répond à une logique de territoire qui vise à améliorer la vie des habitants de quartiers prioritaires en donnant des moyens aux associations pour qu’elles puissent intervenir sur le terrain”, expliquait le maire-adjoint.

Les grands axes retenus dans le contrat de ville nouvelle version sont les suivants : l’accès à l’emploi et le développement économique, l’amélioration de l’habitat et du cadre de vie, la réussite éducative et l’égalité des chances, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, l’accès à la santé. “A Etampes, on arrive à faire beaucoup de choses, et souvent plus qu’ailleurs. A n’en pas douter, les associations sauront respecter la règle du jeu pour continuer, voire accroître leur action”, concluait le Sous-Préfet.

Message reçu 5 sur 5 et sur M6 !

Plus de 700 jeunes des collèges et des lycées d’Etampes ont été invités, lundi 16 et mardi 17 octobre, à suivre les animations interactives de sensibilisation à la prévention routière organisées par le Bureau Information Jeunesse, l’Espace Jean-Carmet et le Conseil Municipal Jeunes. “Je ne pensais pas qu’un choc à une si petite vitesse pouvait être aussi brutal. Je comprends mieux la nécessité de la ceinture”, constatait Asma, une collégienne. “On pourrait sauver plus de 600 vies à l’année si tout le monde portait sa ceinture”, déclarait pour sa part Didier Bonneau, un accidentologue. Les pompiers ne man-

quèrent pas non plus de marquer les esprits, notamment en simulant une intervention sur un accident de la route. Pas étonnant que des journalistes de M6 soient venus faire un reportage sur les animations proposées par Etampes !



Les seniors en fête !

La Semaine bleue a réuni mardi dernier, à la salle des fêtes 260 seniors autour d’un grand loto, et tout autant le lendemain pour le thé dansant intergénérationnel, avec les centres de Valnay et de Jean-Carmet. Jeudi 19, d’autres moments de joie et de tendresse attendaient les Aînés, mais cette fois à la résidence Clairefontaine, qui recevait le temps d’un après-midi les enfants de l’école des Prés. Les festivités ne sont pas pour autant terminées. En effet, ce



samedi 21 et dimanche 22 octobre se tiendra à la salle des fêtes : le salon des seniors. Venez nombreux !...



Ginette Tallec et Paulette Belle, heureuses d’avoir gagné un voyage pour 2 personnes au marché de Noël de Strasbourg !

TEXTO

“Jo le taxi...”

L’association étampoise, Allo Taxi, vient d’accueillir un nouvel associé, Johann Ananos, depuis le 2 octobre, remplaçant ainsi Gilbert Lossu parti à la retraite. A bord de son monospace, le taxi peut transporter 6 personnes et des bagages importants. “Je veux me rendre utile et être à l’écoute. Je suis prêt à faire toutes les distances, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7”, assure le professionnel. Tél. : 01 64 94 73 00 ou 06 08 77 39 04.

Sensibilisation de choc

Le 10 octobre, dans le cadre de la Journée nationale de lutte contre la discrimination des personnes handicapées, l’association des Paralysés de France a tenu sur la place des Droits-de-l’Homme, un stand en direction des personnes valides pour informer sur leurs difficultés au quotidien.

Record d’affluence au Salon d’Art

Le nombre de visiteurs au Salon d’Art de la Société Artistique d’Etampes a battu tous les records cette année à la salle des fêtes. “Le prix du public a été attribué à Meinsoff, jeune peintre d’œuvres grands formats aux couleurs très riches, suivi de très près par Jacques Daynié, un spécialiste des œuvres poétiques aux couleurs douces”, annonçait Michèle Bou langer, la présidente.

Une journée à la Belle Epoque



Le 14 octobre dernier, la gare et les places du Centre-Ville semblaient plongées un siècle en arrière. Dès 10 h 12, très précisément, le train à vapeur faisait son entrée en gare sous les bravos et les cris de la foule. Les commerçants de l’association Cœur de Ville ont marqué le coup en organisant, en partenariat avec la gare et des associations de collectionneurs, une grande journée d’animations et de festivités. “Je suis venu de Pussay pour voir la loco, car ce train, je le prenais quand j’avais 6 ou 7 ans, pour venir faire des courses à Etampes”, témoignait Etienne Aubertel.

Bonne retraite

Françoise et Philippe Dubillon, qui ont géré tour à tour la librairie-papeterie Le Vieux plumier puis La Maison du Bonbon, ont décidé de tirer leur révérence pour une retraite bien méritée : “Merci à nos fidèles clients de la confiance qu’ils nous ont accordée pendant 24 ans et bienvenue à Arlette et Max Sellier qui reprennent la boutique”.

Du bio pour la Semaine du goût

Depuis lundi, les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire sont particulièrement choyés par la Cuisine centrale. Et jeudi, un repas entièrement bio leur a même été servi. Belle initiative !





ALARMES INTRUSION, AUTOMATISMES, VIDÉO-SURVEILLANCE

9, rue Van-Loo - 91150 Etampes - Tél. : 01 64 94 71 61

La taxe d'habitation à la loupe

Après la taxe foncière, c'est au tour de la taxe d'habitation d'être à acquitter avant le 15 novembre prochain par toute personne possédant une habitation meublée. Et cela, quel que soit son titre (propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit). Depuis l'an passé, la redevance audiovisuelle est également à payer en même temps et figure sur le même avis d'imposition. Comment dès lors, lire votre feuille d'impôt ? Mode d'emploi.

IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION						
DÉPARTEMENT		ESSONNE				
COMMUNE		ETAMPES				
LIEU DE L'IMPOSITION		2060				

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS						
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations
Valeur locative brute ①	5433			5433		
Valeur locative moyenne	3155			3155		
② • général à la base	15 %		%	15 %		
ABATTEMENTS	473			473		
• personne(s) à charge						
- par personne rang 1 ou 2	10 %		%	10 %		
pour 1 personne(s)	316			316		
- par personne rang 3 ou +	15 %		%	15 %		
pour 1 personne(s)						
• spécial à la base	%		%	%		
Base nette d'imposition ③	4644			4644		
Taux d'imposition 2006	18,75 %	%	%	6,68 %	%	
Cotisations 2006 ④	871			310		1181
Rappel taux d'imposition 2005	18,75 %	%	%	5,82 %	%	
Rappel cotisations 2005	856			266		
Variation en valeur ⑤	+15			+44		
en pourcentage	+1,75 %	%	%	+16,54 %	%	
Abattements de référence 2003/2006 ⑥	Commune	Syndicat	Inter-communalité	Département	TSE	
• général à la base						
• personnes à charge (rang 1 ou 2)						
• personnes à charge (rang 3 ou +)						
• spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2005 ET 2006						
	ANNÉE 2005	ANNÉE 2006	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion ⑧	
(a) Cotisations	1171	1233	+62	+5,29 %	Prélèvement pour ⑨	52
(b) Allègements	754	748	-6	-0,8 %	base élevée	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	417	485	+68	+16,31 %	Plafonnement ⑦	748
					selon le revenu	
LOCAUX TAXES : NOMBRE 01 RÉGIME P						
Taux global 2006	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	
23,07 %		MAISON		H	5433	
Cotisation-référence 2003 ⑩						Montant de votre impôt
						485

ABATTEMENTS

A Etampes, l'abattement pour charge de famille est de 10 % pour chacune des deux premières personnes et de 15 % pour chacune des personnes à partir de la troisième, c'est-à-dire au niveau maximum.

VALEUR LOCATIVE BRUTE : + 1,8 %

Elle varie d'une habitation à l'autre en fonction de différents critères (surface, situation, confort...). Elle est estimée par les services fiscaux de l'Etat. Elle a subi une augmentation de 1,8 %.

VALEUR LOCATIVE MOYENNE

Elle est identique pour tous les logements de la commune et sert de valeur de référence pour le calcul des abattements.

COMMUNE : + 0 %

La Ville a décidé cette année encore de maintenir son taux communal stable.

DÉPARTEMENT : + 14,8 %

Contrairement à la commune, le Département (Conseil général de l'Essonne) a lui, augmenté son taux d'imposition de 14,8 %. La variation en pourcentage de 16,54 % correspond à l'augmentation des 14,8 % du Conseil général + les 1,8 % de l'Etat.

FRAIS DE GESTION

Directement prélevés par l'Etat, ils se montent à 4,4 % de la cotisation brute.

TAXE D'HABITATION : CE QU'IL FAUT SAVOIR

On pense parfois que les impôts locaux sont uniquement dus et décidés par le Conseil municipal. C'est faux. Dans un impôt local comme la taxe d'habitation par exemple, une part est due au Département et une autre à la Ville. En plus, il faut préciser que même sur la part communale, la mairie ne décide pas tout. L'Etat fixe la base fiscale ainsi que les frais de gestion, ce qui, en cas de hausse, fait augmenter mécaniquement la part communale même si celle-ci reste stable. C'est le cas encore cette année.

QUESTIONS-REPONSES

Qui paie la taxe d'habitation ?

Les personnes sont imposables si, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, elles possèdent une habitation meublée à quelque titre que ce soit (propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit). L'impôt est dû pour l'année entière et porte non seulement sur le logement mais aussi sur les dépendances (garage...).

A quoi sert-elle ?

La taxe d'habitation alimente le budget de fonctionnement des collectivités locales et finance les services rendus aux usagers sociaux, sportifs et culturels, les aménagements et les équipements collectifs.

Comment est-elle calculée ?

La taxe d'habitation est calculée d'après la valeur locative cadastrale, c'est-à-dire en fonction de la surface et de la qualité du logement. Moins les abattements pour les familles, décidés par les collectivités. A ce montant qui sert de référence, s'applique le taux voté par les collectivités (Ville et Département) multiplié par le montant de la base (1,8 %) décidé par l'Etat. A cette somme se défalquent enfin pour les contribuables, aux revenus modestes, des dégrèvements et des exonérations.

Qui peut être totalement exonéré de la taxe d'habitation ?

- Les personnes touchant le RMI ;
- Les conjoints ou pacsés de plus de 60 ans ;
- Les veufs et veuves quel que soit leur âge ;
- Les invalides et leur conjoint si cette invalidité empêche de travailler ;
- Les personnes handicapées.

Pourquoi la région Ile-de-France ne figure pas sur la feuille d'imposition alors qu'elle apparaissait sur celle de la taxe foncière ?

Depuis la loi de finances rectificatives de 2000, la fiscalité indirecte commune aux régions de métropole n'est plus constituée que de la taxe sur les cartes grises, dont elles fixent librement le tarif. Cette année, par exemple, le Conseil régional Ile-de-France, a décidé d'augmenter les cartes grises de 38,6 %.

A SAVOIR

En 2007, en Essonne, seules 7 communes parmi les 35 plus grandes, ont augmenté leurs taux : Verrières-le-Buisson, Sainte-Geneviève-des-Bois, Orsay, Brunoy, Bures-sur-Yvette, Corbeil-Essonnes et Morangis.

Besoin d'informations ?

Contactez la Trésorerie au 01 64 94 63 81 (2, rue Salvador-Allende).

A votre service

- **Les permanences du maire** se déroulent tous les jeudis matins à l'Hôtel de Ville. Uniquement sur rendez-vous au **01 69 92 68 97**.
- **Jean-Pierre Colombani**, maire-adjoint chargé des Sports, de la Vie associative, des Equipements publics, des Affaires générales et Conseiller général du canton d'Etampes tient une permanence à l'Hôtel de Ville tous les vendredis après-midi sur rendez-vous au **01 69 92 68 97**.
- **Marie-Claude Girardeau**, maire-adjoint chargée des Affaires scolaires, de la Formation et l'Enseignement reçoit à l'Hôtel de Ville tous les mercredis après-midi sur rendez-vous au **01 69 92 68 97**.
- **Serge Levrez**, maire-adjoint chargé de la Petite Enfance, de l'Enfance et des Personnes âgées reçoit à l'Hôtel de Ville le vendredi à partir de 14 h 30 sur rendez-vous au **01 69 92 68 97**.
- **Un numéro d'astreinte municipale** est à votre disposition le soir, les week-ends et jours fériés : **06 30 48 24 24**.
- **Service des Affaires générales**, rue des Marionnettes. Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 sans interruption. Nocturne le mardi jusqu'à 19 h. Le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Tél. : **01 69 92 68 00**.
- **La mairie annexe** située dans les locaux de l'Espace Jean-Carmet est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Tél. : **01 60 80 05 29**.
- **La Bibliothèque**, rue Sainte-Croix est ouverte au public pour le secteur Adultes, le mardi de 14 h à 18 h, le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le vendredi de 14 h à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 17 h. Pour le secteur Jeunesse, le mardi de 16 h à 18 h, le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le vendredi de 14 h à 18 h 30

- et le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Tél. : **01 64 94 05 65**.
- **Le service des Archives**, rue Sainte-Croix est ouvert au public les mercredis et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Les autres jours sur rendez-vous. Tél. : **01 64 94 85 07**.
- **Mission locale** située 9, rue Sainte-Croix est ouverte du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Tél. : **01 69 92 02 02**. Antenne à Guinette, Espace Jean-Carmet ouverte tous les jours. Tél. : **01 60 80 05 29**. Des permanences sont également assurées sur les plateformes multiservices Emmaüs et Croix de Vernailles. Au 117, bd Saint-Michel le mardi de 13 h 30 à 15 h 30 et au 19, rue Jean-Etienne-Guettard tous les mercredis de 10 h à 12 h. Interruption de ces permanences durant les congés scolaires.
- **Point Accueil Ecoute Jeunes**, 5, rue Emile-Leauté (à côté de la place Notre-Dame). Ouvert du lundi au jeudi de 14 h à 18 h, vendredi de 15 h 30 à 18 h, mercredi et samedi de 9 h à 12 h. Tél. : **01 69 78 36 04**.
- **Les services du CCAS** sont installés en mairie, rue des Marionnettes, aux Affaires générales. Seul le PLIE demeure au 1, rue du Coq. CCAS : **01 64 94 75 00**.
- **Nouveaux arrivants** : un document d'information est à votre disposition à l'accueil de l'Office du Tourisme intercommunal à l'Hôtel Anne-de-Pisseleu, place de l'Hôtel-de-Ville. Tél. : **01 69 92 69 00**.
- **Permanences juridiques** en mairie : sur rendez-vous au **01 69 92 68 00**.
- **Distribution Etampes info** : si vous n'avez pas reçu votre hebdomadaire, appelez le **01 69 92 12 92**.

Décès

Octobre. Le 10, Germaine Puzenat épouse Souquet, 83 ans. **Le 13**, André Boudat, 81 ans.

Remerciements

- Toute la famille Moisy remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné soutien et sympathie lors du décès de M^{me} Paulette Moisy, survenu le 14 octobre 2006 et s'excuse auprès des personnes qui n'auraient pas été avisées.
- M^{me} Monique Tabard, Martine et Rudolph Pejic, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants et toute la famille très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de M. Julien Tabard vous adressent leurs sincères remerciements et s'excusent auprès des personnes qui n'auraient pas été prévenues.
- M^{me} Michèle Seger, M. et M^{me} Marcel Seger, ses neveux et nièces et toute la famille, très touchés des marques de soutien et de sympathie que vous leur avez adressées lors du décès de M. Jean Seger vous remercient très sincèrement et s'excusent auprès de ceux qui n'auraient pas été avisés.
- M^{me} Liliane Boudat et toute la famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont apporté soutien et sympathie lors du décès de M. André Boudat et s'excusent auprès des personnes qui n'auraient pas été prévenues.
- M^{me} Françoise Brunet et ses enfants, très touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Maurice Brunet, tiennent à adresser leurs plus sincères remerciements et s'excusent auprès des personnes qui n'auraient pas été avisées.

Horoscope

Bélier. Pensez au fait que vous n'avez peut-être pas toujours raison. Soyez à l'écoute.
Taureau. Votre besoin d'opérer des changements et de vous faire plaisir s'amplifie.
Gémeaux. Malgré les tensions extérieures, vous dépassez les obstacles.
Cancer. Oubliez le passé et vous pourrez mieux vous consacrer à vos projets.
Lion. L'énergie qui vous remplit va se répercuter sur tout ce qui vous est le plus cher.
Vierge. Vos nombreux projets vous propulsent et vous donnent un moral d'acier.
Balance. Ne vous renfermez pas sur vous-même, au contraire, privilégiez les sorties.
Le signe du moment : Scorpion. Utilisez votre goût pour l'art pour vous relaxer et mieux vivre les périodes chargées.
Sagittaire. Attention aux dérapages, n'allez pas trop vite pour vous décider.
Capricorne. Maintenant que vous avez ce que vous voulez, occupez-vous des autres.
Verseau. Votre sens du contact peut vous rendre bien des services cette semaine.
Poissons. Si vous avez des décisions à prendre, étudiez bien la situation et foncez.

Etampes info suspend sa parution pendant les vacances scolaires et reprendra sa parution le vendredi 10 novembre.

Protection des enfants

L'arrêté municipal visant à protéger les moins de 13 ans entrera à nouveau en vigueur le 26 octobre et sera valable jusqu'au 5 novembre. Tout mineur âgé de moins de 13 ans, non accompagné d'un adulte, ne pourra circuler seul en ville entre 23 h et 6 h du matin. Merci à toutes les familles de participer à la bonne application de cette mesure de sécurité et de bon sens.

En bref

Le prochain Conseil municipal aura lieu le mercredi 25 octobre à 20 h à l'Hôtel de Ville.

Passage à l'heure d'hiver. Dimanche 29 octobre, vous dormirez une heure de plus ! En effet, à 3 h du matin, il sera 2 h. Donc, pensez à reculer les aiguilles de vos montres, horloges, réveils...

Pharmacies de garde. Octobre. Le 22, Louati, 7, place Notre-Dame. Le 29, Delouvée, 48, Grande Rue à Etréchy. Novembre. Le 1^{er}, Paytra, place de la Bastille. Le 5, Couturier, Plateau de Guinette.

Vous souhaitez créer votre entreprise ? **Pensez au microcrédit.** Il s'agit de l'attribution de prêts à des créateurs qui n'ont pas accès aux crédits bancaires classiques. Adressez-vous à l'ADIE (l'Association pour le droit à l'initiative économique) qui finance et vous accompagne : 4, bd Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : **0 800 800 566**. <http://microfinancement.cirad.fr>

Les habitants du Centre-Ville peuvent retirer une carte mensuelle de résident auprès de la Police municipale munis de la carte grise des véhicules (2 véhicules maximum par foyer) et d'un justificatif de domicile. Pratique et économique, cette carte coûte 13 €. 6, rue Saint-Antoine, les 28 et 30 octobre de 9 h à 11 h et de 14 h à 18 h. Du 31 octobre au 3 novembre de 17 h à 18 h. Tél. : **01 64 94 40 19**.

La **collecte des déchets verts** est prolongée jusqu'en novembre, les mercredis 8 et 22. Reprise en mars 2007. Distribution des sacs en début d'année.

La **permanence OPAH**, 1, rue du Coq à Etampes qui devait se dérouler le 28 octobre est avancée au 21 octobre de 9 h à 12 h. Tél. : **01 60 78 53 00**.

Le **Secours Populaire** organise sa braderie de vêtements les 4 et 5 novembre, salle des fêtes, 9 h à 17 h 30.

La prochaine collecte de sang aura lieu le jeudi 26 octobre de 14 h 30 à 20 h à la salle des fêtes.

Le **Crédit Municipal de Paris** tient une permanence, 1, rue du Coq, tous les 4^{es} mercredis du mois, de 14 h à 17 h. Tél. : **01 64 96 30 60**.

Changement d'horaires. La boutique de prêt-à-porter de vêtements d'occasion, Loémy, a modifié ses horaires. Les dépôts seront acceptés de 14 h 30 à 17 h. 24, rue de la République. Tél. : **01 64 94 73 92**.

Dimanche 22 octobre, les **Musiciens d'Ose** vous invitent au Théâtre. L'Académie d'orchestre, composée d'étudiants en musique et d'élèves de l'école de musique d'Etampes, jouera des extraits de la 3^e et de la 7^e symphonie de Beethoven et de la symphonie n° 104 de Haydn. A 17 h. Tél. : **01 69 92 69 07**.

Du 30 octobre au 17 novembre, l'**INSEE** réalise une enquête sur l'emploi. Les ménages interrogés recevront une lettre et le nom de l'enquêteur qui sera muni d'une carte officielle lors de sa visite.

Le **Comité d'Entente des Anciens Combattants d'Etampes** distribuera, les 4 et 5 novembre, à Etampes et ses environs, la brioche traditionnelle du 11 novembre au profit de leurs œuvres sociales.

Les travaux en ville

- **Boulevard Saint-Michel.** Entre les ronds-point de Champion et de la Croix-de-Vernaille, le 25 octobre, les travaux de voirie débiteront à 5 h. Merci de votre compréhension.
 - **Boulevard Henri-IV.** Des travaux d'élague seront entrepris du 6 au 10 novembre.
 - **Impasse aux Bois.** La pose des pavés devrait se terminer lundi 23 octobre.
- L'animation de samedi 28 octobre**
 De 10 h à midi, à l'angle des rues de la Juiverie et Sainte-Croix. Dégustation avec la poissonnerie Les Comptoirs Celtiques. Journées celtiques en Centre-Ville avec 8 musiciens en costume. Et, pour remporter des bons d'achats, participez au tirage au sort à 11 h 30.

ALLOCATIONS DE FIN D'ANNÉE

Avant chaque fin d'année, la Ville d'Etampes octroie des allocations spécifiques pour les personnes sans emploi et âgées. Récapitulatif des conditions.

Allocation supplémentaire de Noël

Personnes concernées

- Toute personne privée d'emploi et leurs enfants.

Ressources inférieures à :

- Personnes seules : 684,20 € + 279,90 € par enfant supplémentaire à charge.
- Couple : 964,10 € + 279,90 € par enfant supplémentaire à charge
- Les personnes âgées d'au moins 65 ans (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail) et titulaire du FNS.

Montant de la subvention

Subvention départementale (versée en chèque service) :

- Enfant de 0 à 12 ans : 26,69 €.
- Personnes âgées : 27,45 €.

Subvention municipale (versée en chèque service) :

- Enfant de 0 à 12 ans : 7,80 €.
- Enfant de 13 à 20 ans (scolarisés) : 17,20 €.
- Jeunes de 16 à 25 ans (inscrits ANPE) : 40,70 €.
- Demandeur d'emploi de + 25 ans : 28,20 €.

Pièces à fournir

- **Personnes âgées :** carte d'identité ou livret de famille, avis d'imposition ou de non imposition 2005, relevé d'identité bancaire ou postal à votre nom, justificatif FNS (pour allocation de Noël).
- **Autre public :** carte d'inscription ANPE ou notification récente, avis d'imposition ou de non-imposition 2005, justificatif des 3 derniers versements ASSEDIC, justificatif des autres ressources, justificatif de prestations Caf ou RMI, livret de famille, certificat de scolarité pour les enfants de + 16 ans.

Allocation Eau-Electricité-Gaz

Personnes concernées

- Les familles ayant au moins 3 enfants de moins de 20 ans à charge 1 803,80 € + 279,90 € par enfant en plus à charge.
- Les personnes seules ayant au moins 2 enfants de moins de 20 ans à charge.

Ressources inférieures à :

- Hors APL à 1 224 € + 279,90 € par enfant supplémentaire à charge.
- Les personnes âgées d'au moins 65 ans (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail).
- Plafond de ressources : 7 500,53 €/an (personne seule), 13 137,69 €/an (couple).

Montant de la subvention

- Couple avec 3 enfants à charge : 50,33 € + 6,10 €/enfant supplémentaire.
- Personne seule avec 2 enfants : 44,23 € + 6,10 €/enfant supplémentaire.
- Personnes âgées : 32,03 € par foyer.

Pièces à fournir

Identiques à la subvention de Noël.

Lieux d'inscriptions

- **Personnes âgées :** service des Personnes Retraitées, 19, promenade des Prés.
- **Autre public :** CCAS, rue des Marionnettes.

Le service des personnes retraitées recevra les personnes âgées entre le 23 octobre et le 24 novembre 2006.

Le service Prévention Sociale et Insertion attire votre attention sur les périodes d'inscription, ceci dans le souci de vous recevoir sans trop d'attente et d'honorer les versements dans la 1^{re} quinzaine de décembre.

Du 23 au 27 octobre : A et B.

Du 30 octobre au 3 novembre : C à E.

Du 6 au 10 novembre : F à K.

Du 13 au 17 novembre : L et M.

Du 20 au 24 novembre : N à Q.

Du 27 novembre au 1^{er} décembre : R à Z.



CONCEPT ALUMINIUM
 Centre expo et Atelier
 7 - 9 rue du petit st mars
 91150 ETAMPES
 Tél : 01 69 78 02 81

FABRICANT

Une équipe de professionnels à votre service depuis 1991



VERANDAS

www.conceptaluminium.fr



FENÊTRES ET VOILETS



DEVIS GRATUIT



PORTAILS ET PORTES DE GARAGE

Le rugby dans la peau

Dans un an se déroulera la coupe du monde du rugby en France et dans deux ans, le Rugby Club d'Etampes fêtera ses 40 ans. Deux événements majeurs pour le monde local de l'ovale et pour son nouveau président. Homme discret, mais de caractère. Sportif dans l'âme, cultivant des valeurs basées sur le respect, l'écoute, l'amitié et le goût de l'effort, Philippe Merlier est en effet depuis le début septembre, le responsable du club. Rencontre...

Quel a été votre premier contact avec le rugby ?

J'ai commencé à jouer à l'âge de 14 ans, dans le cadre de l'école. Puis, je me suis ensuite inscrit au club d'Auxerre. J'y suis resté 10 ans. J'ai arrêté le rugby vers 28-29 ans en arrivant en région parisienne.

Comment avez-vous découvert le Rugby Club d'Etampes ?

Tout simplement en y inscrivant mes deux fils. J'ai fait ensuite comme tout parent, j'ai suivi mes enfants avec plaisir.

Comment accueillez-vous cette nouvelle fonction ?

Avec beaucoup d'humilité. Parce que le club est chargé d'histoire. Il a été façonné par plusieurs personnes, je ne suis qu'un maillon de la chaîne. Et, je ne veux pas trahir ce qui a été fait. Mon objectif est donc de l'aider à se développer et grandir. En 2008, le club va avoir 40 ans. L'âge de la maturité. Je souhaite que ce

soit pour lui une grande année. Et, elle le sera. Pour plusieurs raisons. Primo : notre équipe de seniors qui évolue en régional ne manque pas d'ambition. Deuzio : les jeunes ont beaucoup de qualité. Tertio : l'école de rugby est dynamique. Et, quatre : les éducateurs font du bon boulot.

Quelles sont les raisons qui vous ont amené à accepter la présidence du club ?

Considérant que le club avait beaucoup apporté à mes enfants, j'ai accepté à mon tour, à la demande d'Alain Passard, l'ancien président, d'apporter aussi de ma personne.

Que représente pour vous cette discipline sportive ?

Le rugby est pour moi l'école de la vie. C'est un sport de valeur, d'une grande profondeur. Il est à la fois rude, mais laisse place à de grands moments d'émotions et d'amitié.

Outre, la direction du club pratiquez-vous encore le rugby ?

Non. Je suis maintenant un vétéran, qui essaie de s'entretenir. Je trotte un peu, et je fais du surf, dès que je suis sur la côte Basque. Une région que j'aime, car elle a des valeurs fortes, comme le rugby. Je m'y sens bien.

Quoi de neuf pour cette nouvelle saison ?

Nous venons de sortir un magazine pour la 3^e année consécutive. C'est un vecteur d'informations important pour faire vivre notre club, mais aussi un juste retour de notre travail envers toutes les personnes qui le soutiennent. Je pense notamment aux annonceurs, à la Ville et aux citoyens.



2006-2007 sera également une année importante en raison de la Coupe du monde de rugby. Nous réservons d'ailleurs quelques surprises pour fêter cet événement.

Site internet du club :
<http://www.etampes-rugby-club.com>
Tél. : 01 69 58 20 78.

Un kilomètre à pied...

Créé il y a 5 ans, le club de randonnée pédestre de Méréville propose tous les premiers dimanches de chaque mois d'aller à la découverte de l'Essonne ou du Loiret sur des distances d'une douzaine de kilomètres en général. Une fois par an, le club organise également un week-end découverte en juin. C'est ainsi que les fidèles ont visité de belles régions comme l'Auvergne, le Morvan, la Champagne... La prochaine randonnée se déroulera le 5 novembre. Le thème sera consacré aux Moulins du Loiret. Pour y participer, rendez-vous à 8 h 30 devant le collège de Méréville. Renseignements : 01 64 95 04 80. L'assemblée générale de l'association quant à elle se déroulera le 16 novembre, à 20 h 30, à la Maison des Jeunes de Méréville (à côté de la salle des fêtes).



ETAMPES info : Hebdomadaire municipal. N° ISSN 1245-1355. 12, rue Magne. Tél. : 01 69 92 12 92. Fax : 01 69 92 12 88. Directeur de la publication : Jacques Sebaoun. Rédaction-photos : Christine Martin, Christine Fougereux, Laurent Moirez. Secrétariat : Martine Sevestre. Publicité : service Communication. Impression : Imprimerie Technic Imprim. <http://www.mairie-etampes.fr> E-mail : martine.sevestre@wanadoo.fr ou christine.fougereux@wanadoo.fr ou laurentmoirez@wanadoo.fr

En bref

L'équilibre par le yoga



Un cours de yoga vient de s'ouvrir au sein de l'école de danse Michelle-Perrot (15, rue Van-Loo). Particulièrement indiqué en cas de stress, mal de dos, nervosité, trac, problème de concentration... Le yoga apporte des réponses efficaces pour apprendre à se détendre, mieux respirer, assouplir son corps... Pour favoriser cet équilibre du corps et de l'esprit, Bettina Abraham, professeur, diplômé de la Fédération Française de Yoga-Viniyoga (FFYV) vous attend le lundi de 12 h à 13 h 15. Le jeudi de 9 h 45 à 11 h et le samedi de 9 h 30 à 10 h 45. Renseignement au 01 69 92 25 90.

Bon début pour les seniors A

Pour leur premier match à domicile, les seniors A du FCE ont battu Yerres, 2-1, au stade Laloyeau le week-end dernier. Victoires également pour les 13 ans A qui ont gagné Palaiseau 2-1 et pour les 15 ans A qui l'ont emporté 2-1 toujours devant la même ville. Mais la semaine n'aura pas été aussi heureuse pour tout le monde. En effet, samedi à Jo-Bouillon, les féminines se sont inclinées 4-0 face à Bagneux et les féminines 16 ans, en déplacement à Juvisy, ont perdu 9-2. Défaite aussi pour les 13 ans C, devant Arpajon (3-2). Dimanche matin, toujours à Jo-Bouillon, les vétérans A ont fait match nul avec Le Port-Ris-Orangis. Les 18 ans A ont fait un nul 3-3

avec Athis-Mons. Les 15 ans A ont perdu 2-1 contre Dourdan. Les seniors B en déplacement à Saulx-les-Chartreux, ont concédé leur première défaite sur le score de 2-0.

Du tennis à la Toussaint ?

Le Tennis Club d'Etampes propose un stage (plusieurs formules possibles) ouvert à tous (adhérents et non adhérents, tous niveaux). Renseignement : 01 64 94 12 53.

Week-end mitigé pour le hand

Tout le monde attendait la victoire de l'équipe des - de 12 ans du Hand-Ball Club d'Etampes. Et bien, bonne nouvelle ! Elle

est arrivée. Le 14 octobre, les jeunes ont gagné en effet sur leur terrain à Jouanny, face à Palaiseau 5 à 4. Autre victoire, mais cette fois pour les - de 18 ans, qui en gagnant leurs 3 derniers matchs se sont assurés, cette année encore, une place en Excellence. En revanche, petite déception pour les seniors filles, qui ont perdu face à Morsang-sur-Orge (14-15). Déception également pour les - de 16 ans qui se sont inclinés face à Breuillet (5-18) et Palaiseau (6-19) ; pour les - de 14 ans qui jouaient contre Savigny (0-16) et Palaiseau (6-19) ; et enfin pour les seniors face à Morsang-sur-Orge (16-30).

ETAMPES - LITERIE

MEUBLES LOUIS



C'est comme
vous en rêvez !

Ouverture d'un Espace
SALONS-CANAPÉS

Concessionnaire TEMPUR
TVA GRATUITE JUSQU'AU 28 OCTOBRE

Literies EPEDA - MERINOS - TRECA - DUNLOPILLO
Literies de relaxation - Banquettes

VOTRE SPECIALISTE DU SOMMEIL !

Magasin ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

RN 191 - Allée de Coquerive (face au Mac Donald's - à côté de Midas)

ETAMPES - Tél. : 01 64 94 27 98 - Parking

Joueurs de blues : 10 ans de bonheur !

Réservez vite votre week-end du 3 au 5 novembre ! Pour fêter son dixième anniversaire, le Festival Joueurs de Blues organisé par l'association Arimaj, en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Etampois et la Ville d'Etampes, vous propose un billet à 6 € pour LA capitale du blues : Memphis. Puis, des concerts... Notamment avec Keith B. Brown, l'un des plus grands interprètes du genre.

Les petits plats dans les grands ! Il ne fallait pas s'attendre à autre chose pour cette 10^e édition du Festival Joueurs de Blues. Car l'événement a toujours offert le "Must". Souvenez-vous ! Michael Jones, le chanteur et guitariste, complice de Jean-Jacques Goldman, Patrick Verbeke, Basile Leroux, Crapou, Mister Blaize, Angela Brown, Van Wilks et Jean-Jacques Milteau... Grâce au carnet d'adresses d'Olivier Rouquier, guitariste et directeur artistique de l'association Arimaj, toutes ces grandes figures du blues ont contribué à faire d'Etampes un temple du genre. Un lieu de référence et de passage incontournable du blues en France. Chronique d'un succès annoncé, le 10^e anniversaire du Festival, va porter, à nouveau, aux anges ses aficionados. **Vendredi 3 novembre, à 20 h 30**, le Théâtre accueillera en effet,

en concert exceptionnel, Keith B. Brown, l'un des plus renommés blues men des Etats-Unis et de sa génération. Originnaire du Delta, Keith B. Brown a la particularité de mélanger blues traditionnel et plus contemporain. Sa voix est puissante, nouvelle et originale. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été choisi par le réalisateur Wim Wenders pour interpréter le rôle de Skip James dans *The soul of the man*.

Après son concert, les spectateurs seront invités à voir grâce à Cinéetampes : **La route de Memphis** de Richard Pearce. Un film culte qui retrace l'odyssée musicale de la légende du blues, B.B. King, et rend hommage à Memphis, la ville qui a donné naissance à un nouveau style de blues. **Samedi 4 novembre**, la salle des fêtes recevra deux autres pointures du blues : Boney Field's et son

orchestre. Dans la grande tradition du Chicago blues et du funk, leurs concerts ont la réputation d'être remplis de tabasco et de vitamine C ! Avis aux amateurs ! Ilène Barnes, la diva du blues poursuivra avec un concert tout aussi palpitant et enivrant. *"Elle est absolument merveilleuse. Sa voix sidérante nous entraîne dans un tourbillon d'émotions, unique et insaisissable. Son jeu de guitare fait briller les yeux des spécialistes. Vos oreilles vont être en état de grâce"*, assure, en fin connaisseur, Olivier Rouquier.

La clôture du festival se fera, **dimanche 5 novembre, à 17 h**, dans l'un des fiefs des mélomanes Etampois : **Le Pub de la Terrasse**, 14, promenade de Guinette. Au



programme "Du blues aux années Motown" avec le groupe Desktops ! Bon festival ! Renseignements et réservations : 01 69 92 69 07 ou 01 64 94 95 06.

Agenda

Samedi 28 octobre

Concert. R-Metec, à la Balle de Match, à 16 h 30. **Concert.** Les Pierres Noires. Rock, jazz et accents celtiques au Pub de la Terrasse à 22 h 30.

Mardi 31 octobre

Grave party. Halloween Fonky fever. Salle des fêtes à 20 h 30. Tél.: 01 69 78 31 47. www.saskawsh.net

Samedi 4 et dimanche 5 novembre

Braderie de vêtements. Par le Secours Populaire de 9 h à 17 h 30 à la salle des fêtes.

Dimanche 5 novembre

Concert. Dust (rockabilly) à 18 h à l'Arlequin.

Jeu 9 novembre

Cérémonie de la mort du Général de Gaulle.

Vendredi 10 novembre

Karaoké. A l'Arlequin avec DJ Merco.

Samedi 11 novembre

Cérémonies Armistice 1918.

Concert. Alixx en live au Pub de la Terrasse.

Dimanche 12 novembre

Musique du monde. Saveurs cubaines, au Théâtre à 17 h.

Vendredi 17 novembre

Spectacle. D'amour et de larmes, festival des danses urbaines en Essonne. Au Théâtre, à 20 h 30.

Cinéetampes, du 25 au 31 octobre : Cars (4 roues), Enfermé dehors. **Répondeur : 01 64 94 32 98.**

La Rotonde, jusqu'au 25 octobre : Le Parfum ; Indigènes ; World Trade Center ; Le Diable s'habille en Prada ; Tank you for smoking. Avant-première : Les rebelles de la forêt. **Répondeur : 08 92 68 31 44.**

Cette semaine

Jusqu'au 30 octobre

Exposition. L'univers d'Hugo Pratt à la Bibliothèque. **Exposition** de peintures présentée par Rémy Marcon. Hôtel Anne-de-Pisseleu.

Jusqu'au 17 décembre

Exposition sur les fouilles archéologiques de l'ancien hôpital. *Sous les pavés, notre histoire.* Au Musée. Du mercredi au dimanche de 14 h à 17 h.

Du 20 au 23 octobre

Portes ouvertes du Forum de la forme. Espace City Sport. Tél.: 01 64 94 43 13.

Samedi 21 octobre

Conférence. Imprimerie La Semeuse par Etampes Histoire. Salle Saint-Antoine, à 16 h.

Chansons françaises. Les Sam'di thé chansons au Musée à 17 h. Entrée libre.

Soirée antillaise. Fête du monde. A l'Espace Jean-Carmet. Renseignements au 01 60 80 05 29.

Concert. Blind Cream avec Thomas Milteau. Reprises Clapton. A 22 h 30 au Pub de la Terrasse.

Dimanche 22 octobre

Concert. Les Musiciens d'Ose au Théâtre à 17 h.

En bref

Le temps d'une pose

Du 2 au 18 novembre, le peintre Bernard Pouchin exposera une série de nus à l'Hôtel Anne-de-Pisseleu. L'artiste qui habite et travaille près d'Aix-en-Provence fréquente les Ateliers Ouverts (modèle vivant) de l'école d'Art d'Aix depuis une dizaine d'années. Une expérience qui lui a permis d'exposer à plusieurs reprises en région PACA et, plus récemment, de créer un site Internet : www.bernard-pouchin.com. Tél.: 01 69 92 69 00.

Soirée théâtre à Jean-Carmet

La vie est pleine de petites histoires ! Certaines se retrouvent parfois contées aux comptoirs des bistros. Des auteurs les ont immortalisées en les écrivant. Le plus connu d'entre eux est Roland Dubillard, mais il y en a bien d'autres... A découvrir samedi 4 novembre à l'Espace Jean-Carmet, 2,30 €. A 20 h 30. Tél.: 01 60 80 05 29.

Amour et séduction...

Dans le cadre du prochain Textes et voix, le rendez-vous avec les grands textes contemporains, la Bibliothèque et l'Atelier Théâtre d'Etampes proposent Deux et demi(e) de Anca Visdei. Un face à face entre un spécialiste des maladies invalidantes, un séducteur du monde des affaires et une assistante médicale qui croit en l'amour. A la Bibliothèque, le 28 octobre à 15 h. Entrée libre. Tél.: 01 64 94 05 65.

Tout savoir sur La Semeuse

Pour sa conférence du 21 octobre, Etampes-Histoire donne la parole à Christian Caren-ton qui reviendra sur le quartier Saint-Martin et l'imprimerie La Semeuse. Née en 1899, cette entreprise, installée rue des Belles-Croix, a fonctionné jusqu'en 1975, rythmant la vie de tout un quartier. A 16 h, salle Saint-Antoine, entrée libre.



les 30 et 31 octobre et les 2 et 3 novembre, de 14 h à 18 h, au Studio Sud et Sonne, à partir de 15 ans. **Cinéma et patinoire**, le 26 octobre, pour les 6/15 ans (5 €). **Center Parc en Normandie**, le 2 novembre, pour les 15/17 ans (11,50 €).

A savoir : les inscriptions sont closes pour le concert de Diam's, le 27 octobre.

Trois soirées loisirs à l'Espace Jean-Carmet pour les 15 ans et plus, de 19 h à 22 h. Tournoi de jeux de société, le 27 octobre. Tournoi de billard, le 31 octobre. Le 3 novembre, billard, jeux de société.

Trois soirées sport à partir de 15 ans, de 20 h à 22 h, avec les Educateurs sportifs. A Jouanny, le 30 octobre, basket, volley et badminton. Les 26 octobre et 2 novembre, foot en salle à Poirier. Tél.: 06 07 15 84 36. **A savoir :** la fiche d'inscription et le certificat médical sont obligatoires. Tél.: 01 60 80 05 29.

L'histoire des écritures

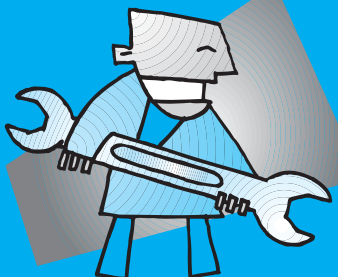
La Bibliothèque présente du 3 novembre au 2 décembre, une exposition consacrée à l'écriture et aux supports inventés par l'homme : argile, papyrus, parchemin, papier, cédérom. Un regard rétrospectif sur l'histoire du livre et des différentes formes qu'il a empruntées. Anne Zali, conservatrice en chef à la Bibliothèque Nationale de France, donnera une conférence sur les mythes et la naissance des écritures, le 25 novembre à 15 h. Tél.: 01 64 94 05 65.

Thé et chanson

K maïeu Cie et Eric Guilleton proposent 5 nouvelles rencontres avec 7 talents, du 21 octobre au 2 février. Ainsi, plusieurs same-dis permettront aux artistes de rencontrer le public en chanson, autour d'un thé, au Musée à 17 h. Premier rendez-vous le 21 octobre avec Anouk Manetti, qui a fait la première partie de grands noms de la chanson française et réalisé plusieurs albums. Tél.: 01 69 92 69 12.

MULTI SERVICES BÂTIMENT

TÉL.: FAX : 01 69 92 86 09



• Plomberie • Papier-peint • Electricité • Peinture
• Terrasse (bois) • Parquet • Carrelage • Faïence

DÉPANNAGE
24/24 - 7/7 : 06 33 84 50 51